

SOCIOLOGIE
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL
Lise Bernard et Thomas Sigaud

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1h30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (15 minutes d'exposé, 15 minutes de questions)

Type de sujets donnée : dossier

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principes de l'épreuve

Un même dossier peut être soumis à deux, trois ou quatre candidat·es successif·es selon le planning de passage. Chaque dossier comprend entre six et neuf documents, dont une majorité de tableaux ou graphiques présentant des données statistiques. Ces documents statistiques sont complétés par un ou des extraits de texte et peuvent être accompagnés de documents iconographiques. La présence d'une note ou d'un encadré peut apporter des précisions méthodologiques quant aux sources ou à la nature des données. Les documents sont, pour la plupart, tirés de publications scientifiques, et les données statistiques proviennent généralement de la statistique publique.

Les dossiers distribués invitent les candidat·es à articuler données statistiques et raisonnement sociologique. Après 1 heure 30 de préparation, les candidat·es sont appelé·es à exposer un commentaire de 15 minutes suivi d'un échange de 15 minutes avec le jury. La discussion avec le jury vise à préciser ou corriger des points du commentaire et à revenir sur des aspects importants du dossier peu abordés au cours de celui-ci. Elle peut également porter sur des questions plus larges de sociologie en lien avec les thématiques abordées par le dossier.

Le temps de préparation des candidat·es est passé de 1 heure à 1 heure 30. Cet allongement du temps de préparation ne s'est pas traduit par des dossiers plus denses : le jury attend un travail plus important de problématisation que les années précédentes ainsi qu'une analyse plus approfondie des documents et des liens entre eux.

Commentaires du jury

Les commentaires des années précédentes et les conseils donnés aux candidat·es restent valides.

Les candidat·es doivent commencer leur commentaire par une introduction comprenant une accroche, l'exposition de leur problématique, une présentation succincte du contenu du dossier et une annonce de plan. Ensuite, le développement annoncé doit être déroulé de manière structurée, en mobilisant les documents du dossier. Enfin, le commentaire doit se terminer par une conclusion.

Sur la forme, la plupart des exposés sont satisfaisants. Le temps est souvent très bien maîtrisé. Quelques candidat·es n'ont pas bien géré leur temps, en proposant une introduction trop longue (parfois de plus de 5 minutes) ou/et une dernière partie trop brève. Si ce manque de maîtrise n'est pas préjudiciable en soi, il fragilise très souvent la construction de l'argumentation et le travail sur les documents.

Le plan retenu doit suivre un questionnement sociologique. Il est essentiel que le plan soit clair, et il en est de même pour la problématique. Cette dernière doit être construite à partir du titre du dossier, des éléments importants qui se dégagent des documents et des connaissances des candidat·es en sociologie et sur la société française. Par ailleurs, tous les documents ont vocation à être mobilisés au moins une fois au cours de l'exposé, mais certains peuvent être plus approfondis que d'autres.

Il est attendu des candidat·es de savoir lire les documents et les graphiques du dossier et d'en dégager les résultats importants. Il importe notamment de savoir lire des tableaux de contingence, de bien comparer des chiffres au sein d'un tableau, de penser à calculer des rapports quand c'est nécessaire ou encore de savoir identifier des effets d'âge et de génération. Bien connaître des outils statistiques (comme la nomenclature des PCS) et des notions souvent utilisées par la statistique publique (comme « ménage » ou « personne de référence ») est aussi précieux pour cette épreuve. Il est également important de savoir lire et interpréter les résultats d'une analyse toutes choses égales par ailleurs (qui sont toujours, dans les dossiers, accompagnés de notes de lecture). Le jury prend souvent le temps, au cours de la discussion, de demander aux candidat·es une ou deux lectures ou interprétations précises de données statistiques afin de vérifier leurs capacités en la matière. Certaines questions ont révélé de réelles lacunes ; le jury attendait pourtant, par exemple, que les candidat·es sachent expliquer le rôle de l'enquête *Emploi* dans la mesure du chômage ou mettent en avant spontanément le caractère très féminisé du groupe social des employés en opposition à celui des ouvriers.

Il est attendu des candidat·es de savoir passer d'une lecture statistique à une interprétation sociologique et de replacer les documents dans des questionnements théoriques et méthodologiques plus larges. Il est essentiel de commenter les documents du dossier en prêtant attention aux sources, aux dispositifs d'enquête et aux difficultés de mesure. Les candidat·es doivent aussi réfléchir à l'articulation entre les documents, notamment quand ils reposent sur des données de nature différente. La date, la source ou encore la nature de la publication sont parfois des informations de premier plan : il était par exemple attendu des candidat·es qu'ils·elles n'interprètent pas de la même manière un article de recherche et un

document produit par l'Assemblée Nationale portant sur l'évolution des caractéristiques socio-démographiques des élu·es.

Il est également attendu que les candidat·es s'appuient sur leurs connaissances de la société française et sur leurs connaissances en sociologie pour problématiser, replacer les documents dans un contexte et enrichir le commentaire et les interprétations proposées. Le jury rappelle l'importance de maîtriser des auteur·es « classiques » mais également des travaux récents. Les candidat·es doivent aussi être capables de resituer les références sociologiques dans leur contexte de production, afin d'en saisir la portée et les limites. Le jury souligne l'importance d'avoir une connaissance approfondie des auteur·es et des ouvrages cités par les candidat·es. Certaines prestations se sont distinguées par une attention remarquable portée à des dispositifs d'enquête et à des résultats récents bien articulés aux constats statistiques tirés du dossier et à des considérations théoriques plus générales. À cet égard, le jury ne peut qu'encourager les candidat·es à lire, en plus d'ouvrages de synthèse, des livres de recherche en sociologie en étant attentif·ves à leurs résultats, à leur démarche, ainsi qu'aux données et aux méthodes sur lesquels ils s'appuient.

Liste des dossiers :

Classes populaires

Confinement du printemps 2020 et inégalités sociales

Entrer dans l'enseignement supérieur

Être en couple

Être non salarié

La structure sociale en Europe

Les conditions de travail en chiffres

Les écarts de salaire : approche sociologique

Les pratiques culturelles (1973-2020)

Parents et enfants

Qui devient « élu » ?